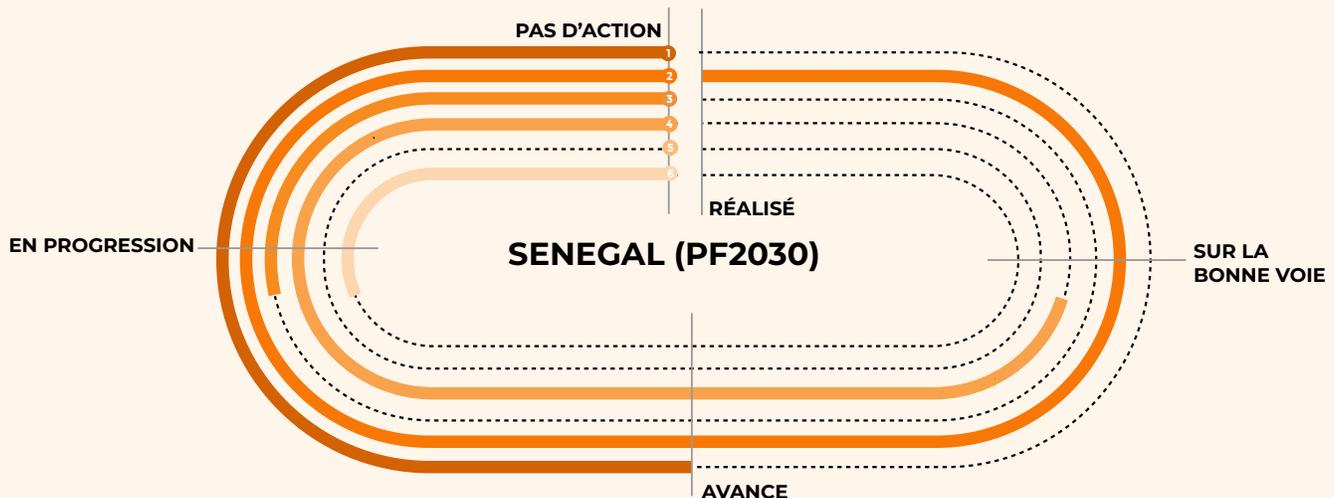


# DU SENEGAL

1. Amener le taux de prévalence contraceptive de 26% en 2021 à 46% en 2026 chez les femmes en union
2. Améliorer le cadre réglementaire en signant le décret d'application de la loi SR portant PF d'ici 2026
3. Renforcer l'instance multisectorielle de coordination des actions liées à la Planification familiale avec l'implication plus accrue des autres secteurs ministériels concernés.
4. Réduire les besoins non satisfaits chez les adolescentes mariées de 15-19 ans de 22,9% en 2019 à 15% en 2026 et chez les jeunes femmes de 20-24 ans de 19,6% en 2019 à 10% en 2026
5. Assurer la continuité des services de Planification en situation d'urgence
6. Assurer d'ici 2026 une augmentation annuelle de 20% de la contribution de l'Etat évalué à 500 millions en 2021 pour atteindre 1 milliard contribuant à une meilleure accessibilité et disponibilité des produits contraceptifs

## Le Sénégal est-il sur la bonne voie pour réaliser ses engagements PF2030 ?



Le Sénégal est en bonne voie de réaliser son engagement d'amener le taux de prévalence contraceptive de 26% en 2021 à 46% en 2026 chez les femmes en union grâce aux efforts mis en place de renforcement et élargissement de la gamme de produits contraceptifs pour les rendre disponibles à tous les points de prestation.

Aussi le Sénégal vient de faire un pas de géant envers la réalisation de son engagement d'améliorer le cadre réglementaire en signant le décret d'application de la loi SR portant PF d'ici 2026 surtout grâce à la combinaison des efforts des parties prenantes gouvernementale et la Société Civile.

Le Sénégal fait quelques efforts pour renforcer l'instance multisectorielle de coordination des actions liées à la PF avec l'implication plus accrue des autres secteurs ministériels concernés même s'il y a toujours les défis liés à la signature des déclarations d'engagements des autorités locales pour le financement des instances de coordination.

Egalement le Sénégal réduit d'une façon remarquable les besoins non satisfaits chez les adolescentes mariées de 15-19 ans de 22,9% en 2019 à 15% en 2026 et chez les jeunes femmes de 20-24 ans de 19,6% en 2019 à 10% en 2026 grâce au renforcement de la fonctionnalité des espaces dédiés aux adolescents et jeunes.

Contrairement, l'assurance de la continuité des services de Planification en situation d'urgence au Sénégal reste toujours un peu loin d'être réalisé car il n'y a pas encore d'initiatives claires pour la traduire en action.

Mais, le Senegal fait quelques efforts sur la realisation de son engagement d'assurer d'ici 2026 une augmentation annuelle de 20% de la contribution de l'Etat évalué à 500 millions en 2021 pour atteindre 1 milliard contribuant à une meilleure accessibilité et disponibilité des produits contraceptifs même s'il y a encore quelques défis.

## Engagement 1

## Amener le taux de prévalence contraceptive de 26% en 2021 à 46% en 2026 chez les femmes en union

### Mise en place d'un comité d'actualisation du plan de communication



Dans le cadre de l'élaboration du plan d'action budgétisé de troisième génération, il a été question d'un commun accord de réactualiser le plan de communication. Etant entendu que le comité technique PF existait déjà, la DSME n'a pas jugé nécessaire de créer un autre comité d'actualisation du plan de communication. C'est à cet effet que ce plan a été réactualisé par le comité technique PF

*Information fournie par DSME*

### Validation du plan de communication à tous les niveaux (national, régional et district)



Cet indicateur est en bonne voie de réalisation. Diverses activités ont été réalisées par le MSAS par le biais de la DSME ainsi que par les autres ONG nationales qu'internationales. Les PTF ont mis à disposition leur appui technique et financier pour la validation du plan de communication. Cependant cette validation n'a pas été réalisée au niveau régional et à l'échelle des districts sanitaires, zones opérationnelles des interventions communicationnelles

*Information fournie par DSME, Momentum*

### Mise en œuvre du Plan de Communication PF à tous les niveaux



Le plan de communication n'est pas encore mis en œuvre

### Mise en œuvre de différentes stratégies de PF Intégrées



L'objectif étant d'intégrer la planification familiale dans d'autres domaines des services de santé afin de réduire les occasions manquées, l'intégration demeure une approche probante pour booster le TPC. Cet indicateur est en bonne voie de réalisation et mérite une accélération compte tenu de son impact non négligeable sur la prévalence contraceptive. Diverses activités ont été réalisées par le ministère par le biais de la DSME ainsi que par les autres ONG nationales qu'internationales. Les PTF ont mis à disposition leur appui technique et financier pour l'introduction et le passage à l'échelle de certaines stratégies PF intégrées en vue de booster le TPC.

*Information fournie par MSI, Endasanté, Momentum, Path, TCI, Helene Keller International, DSME, AcDev, Chemonics, Division controle medical scolaire, TCI, ADEMAs, RTI*

## Engagement 2

## Améliorer le cadre réglementaire en signant le décret d'application de la loi SR portant PF d'ici 2026

### Validation de l'analyse situationnelle sur le décret d'application de la loi SR



TII faut noter que le Sénégal dispose depuis 2005 d'une loi relative à la santé de la reproduction. L'intérêt de cette loi est qu'elle pose les principes relatifs à l'encadrement des questions liées à la santé de la reproduction, avec comme entre autres buts de rendre accessible la réglementation des questions touchant la santé de la reproduction et d'asseoir un cadre juridique pertinent et en adéquation avec les questions de l'heure. Depuis 2005, cette loi peine à avoir un décret d'application. C'est à cet effet qu'une analyse situationnelle a été réalisée par le RSJ en collaboration avec RESOPODEV dans le cadre de la mise en œuvre de la plateforme 3CAP santé. Après restitution, cette analyse a été validée au niveau national et devrait permettre d'avancer dans le processus d'application du décret.

*Information fournie par Réseau Siggil Jigeeen*

### Elaboration, validation et mise en oeuvre d'un plan de plaidoyer pour le décret d'application de la loi SR visant les décideurs



Progrès: Dans le cadre des activités du pool réformes juridiques de la plateforme 3 Cap Santé, après l'analyse situationnelle de la loi SR, un plan de plaidoyer pour le décret d'application de la loi SR à l'endroit des décideurs a été effectivement élaboré, validé et mis en œuvre avec toutes les parties prenantes. Cependant, il convient, pour garantir son application efficace, d'obtenir la signature des deux décrets d'application. Ce qui passera nécessairement par un plaidoyer au niveau des acteurs gouvernementaux, une sensibilisation afin d'écarter les mauvaises idées reçues et une harmonisation de la position des acteurs pour éviter les contradictions préjudiciables à la bonne communication.

*Information fournie par ADEMAs, Réseau siggil jigeeen/RESOPODEV*

### Engagement 3

## Renforcer l'instance multisectorielle de coordination des actions liées à la PF avec l'implication plus accrue des autres secteurs ministériels concernés

### Redynamisation de l'instance multisectorielle à travers la tenue régulière des rencontres et un suivi des recommandations issues de ces instances de coordination



A ce jour, le comité technique PF est l'instance multisectorielle de coordination des actions liées à la PF. Il se réunit une fois par trimestre et chaque fois que de besoin.

Aussi, les autres mécanismes de coordination s'intègrent dans le dispositif mis en place par le Ministère de la Santé et de l'Action sociale en particulier la revue annuelle conjointe et le comité interne de suivi. Cependant ce comité gagnerait à renforcer sa dimension multisectorielle pour une meilleure implication et appropriation de tous les autres secteurs.

*Information fournie par MSI, TCI*

### La signature des déclarations d'engagements des autorités locales pour le financement des instances de coordination.



Pour ce premier rapport de progrès, aucune donnée n'a été collectée pour cet indicateur

### Faire signer des arrêtés par les autorités administratives à tous les niveaux (ministres gouverneurs, préfets) pour la désignation des points focaux.



A part la note du MSAS pour la désignation des points focaux, aucune autre décision n'a été prise pour cet indicateur.

*Information fournie par MSAS*

## Engagement 4

**Réduire les besoins non satisfaits chez les adolescentes mariées de 15-19 ans de 22,9% en 2019 à 15% en 2026 et chez les jeunes femmes de 20-24 ans de 19,6% en 2019 à 10% en 2026**

**Renforcement de capacités des prestataires sur: l'accueil, la prise en charge, la communication, la clarification des valeurs (VCAT Youth), le langage des signes et des besoins spécifiques des PSH (personnes en situation d'handicap)**



PRESTATION DE SERVICE

DSME en collaboration avec partenaires en PF ont renforcé la capacité de plusieurs prestataires de différentes localités sanitaires en matières qui les permettent de rendre des services conviviaux aux jeunes et adolescents

*Information fournie par AcDev, MSI, Projet Promotion jeunes, DCMS, DSME*

**Cartographie des espaces dédiés aux adolescents jeunes.**



PRESTATION DE SERVICE

Cet indicateur a été réalisé grâce aux efforts consentis par les institutions étatiques et les organisations de la société civile pour un recensement exhaustif des espaces dédiés aux adolescents jeunes fonctionnels. Une base de données des espaces dédiés aux jeunes sur l'étendue du territoire national est disponible

*Information fournie par PPJ, DSME, RESOPOPDEV, MSI*

**Renforcement de la fonctionnalité des espaces dédiés aux adolescents et jeunes.**



PRESTATION DE SERVICE

Au Sénégal, plus de 60 % de la population est âgée de moins de 25 ans, à cet effet fournir aux jeunes des espaces d'offre de services de santé sexuelle et reproductive de qualité, adaptés à leurs besoins devient une urgence. En dehors du secteur public de santé, les organisations de la société avec l'appui des PTF ont joué un rôle prépondérant dans ce secteur, même si l'offre est nettement inférieure à la demande

*Information fournie par PPJ, AcDev, RESOPOPDEV, DCMS, RTI, Population Council, Direction de Famille et de la Protection des Groupes Vulnérables, ENABEL, DSME, SNEIPS, AMREF*

## Engagement 5 Assurer la continuité des services de Planification en situation d'urgence

	<p><b>Elaboration, Validation et mise en œuvre d'une stratégie de résilience pour la continuité des services PF en situation d'urgence</b></p> <p>Pour ce premier rapport de progrès de la mise en œuvre des engagements FP2030, les données collectées ne fournissent pas d'information pour cet indicateur.</p>
	<p><b>Développement et validation d'outils de communication PF pour les situations d'urgence</b></p> <p>Sur la base des données collectées, cet indicateur n'a connu aucun progrès</p>
	<p><b>Mise en place d'outils de communication PF en situation d'urgence (ex : self-care, MLDA)"</b></p> <p>Les données collectées n'ont pas permis de renseigner cet indicateur</p>
	<p><b>Mise à disposition des produits génériques de la PF dans les pharmacies</b></p> <p>Aucune donnée n'a été collectée pour cet indicateur</p>
	<p><b>Prévision d'un stock additionnel dans les cases de santé et les postes de santé mais également pour les clientes (pilules, auto soins et préservatifs) pour les périodes d'urgence</b></p> <p>Aucune donnée n'a été collectée pour cet indicateur</p>
	<p><b>Intensification de l'offre de service SR/PF au niveau communautaire à travers l'offre de service par les acteurs communautaires et les stratégies mobiles</b></p> <p>Aucune donnée n'a été collectée pour cet indicateur</p>

## Engagement 6

**Assurer d'ici 2026 une augmentation annuelle de 20% de la contribution de l'Etat évalué à 500 millions en 2021 pour atteindre 1 milliard contribuant à une meilleure accessibilité et disponibilité des produits contraceptifs**

	<p><b>Allocation annuelle progressive de finances par l'Etat pour l'achat de produits contraceptifs</b></p> <p>L'inscription de 500 millions dans le budget national par L'Etat du Sénégal a permis de renforcer l'achat des produits contraceptifs à hauteur de 300 millions grâce à un plaidoyer fort de la DSME auprès du MSAS. Ceci est une avancée non négligeables dans l'approvisionnement et la disponibilité des produits contraceptifs</p> <p><i>Information fournie par DSME, Chemonics, RTI,</i></p>
	<p><b>Analyse des gaps de financements et alignement des différentes initiatives</b></p> <p>Peu de données liées à cet indicateur ont été collectées même si on note quelques efforts consentis.</p> <p><i>Information fournie par RTI</i></p>
	<p><b>Elaboration, validation, et mise en œuvre d'un plan de mobilisation de ressources prenant en compte les initiatives existantes (GFF, SWEDD....)</b></p> <p>Même si cet indicateur n'a pas connu de grands progrès, quelques initiatives venant des PTF sont mises en œuvre et méritent d'être encouragées</p> <p><i>Information fournie par RTI</i></p>
	<p><b>Elaboration et validation d'outils de plaidoyer</b></p> <p>Pas de données pour cet indicateur</p>
	<p><b>Mener des rencontres semestrielles de plaidoyer auprès des parties prenantes ciblées (Collectivité territoriales, Secteur privé., mécènes, fondations)</b></p> <p>Les données collectées ne sont pas très encourageantes, cependant des efforts sont consentis par des partenaires à travers un projet</p> <p><i>Information fournie par RTI</i></p>
	<p><b>Elaboration, validation et mise en oeuvre d'un plan de suivi et de redevabilité conjointe</b></p> <p>Pas de données collectées pour l'indicateur lié à un plan de suivi et de redevabilité conjointe</p>

Compilé avec le soutien de :

